



Lettre aux Parents

Chers Parents,

Vous nous faites confiance dans l'organisation des vacances de votre enfant, et nous vous en remercions. Bientôt, celui-ci va partir et cet éloignement du domicile parental est vécu de façon bien différente selon le caractère de chacun. L'objectif de cette lettre est de vous expliquer clairement notre mode de fonctionnement.

Nous souhaitons à votre enfant un très agréable séjour. Il reviendra, nous en sommes convaincus avec des souvenirs inoubliables.

L'équipe de Mondial Junior

Notre projet s'articule autour de points précis qui garantissent notre action auprès des enfants et des adolescents :

- **Séjours agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports**

Application de la réglementation liée aux centres de vacances pour mineurs.

- **Agrément du Ministère du Tourisme**

Application des lois du 13 juillet 1992 et du 15 juin 1994 fixant les conditions d'applications des associations du tourisme (Agrément tourisme n° AG 013 95 0002).

- **Assurance Assistance, Responsabilité civile et rapatriement**

Nos séjours sont assurés auprès de la MAIF pour la responsabilité civile et auprès d'Inter Mutuelle Assistance pour l'assistance et le rapatriement.

La couverture entre en vigueur dès le moment où l'enfant est accueilli par nos équipes, pour s'achever sitôt qu'il est repris en charge par ses parents.

La responsabilité d'un jeune peut être mise en cause dans les cas de vandalisme, de destruction volontaire, de vol qu'il commettrait délibérément. Ces sinistres sont exclus de notre contrat.

- **Garantie financière**

Une caution bancaire est souscrite auprès du Crédit Agricole.

- **Chèques Vacances et Caisse d'Allocation Familiale**

Mondial Junior accepte les bons de la CAF et les Chèques Vacances.



• Une charte de transport

Une charte, notamment pour le transport en car, fixe les règles de conduite à adopter par les compagnies avec lesquelles nous travaillons.

• Le départ

Notre équipe d'encadrement est présente dès le départ et effectue le trajet avec les enfants.

A votre arrivée, les animateurs inscrivent votre enfant sur la liste et collectent les papiers nécessaires pour les séjours à l'étranger. C'est un moment privilégié pour discuter avec vous et vous présenter le séjour. N'hésitez pas à poser des questions.

• L'équipe d'encadrement

Un carnet de l'encadrement fixe les règles de conduite des directeurs et des animateurs.

L'application de ce carnet garantit l'action des équipes d'encadrement.

Les équipes sont constituées à raison d'un directeur diplômé, d'un animateur pour 5 enfants dans les centres maternels, d'un pour 6 à 9 enfants jusqu'à 9 ans, sans jamais dépasser 10 jeunes par animateur pour les adolescents. Directeur et animateur ont tous un entretien individuel avec un responsable de l'association. Toutes nos équipes associent « anciens » et « nouveaux » animateurs. Une ou plusieurs réunions de préparation permettent de déterminer les compétences de chacun.

Selon l'importance du groupe, des directeurs adjoints peuvent seconder le directeur. Si des activités spécialisées sont proposées durant le centre, nous procédons au recrutement d'animateurs diplômés aptes à encadrer cette activité.

Deux mots d'ordre : Sécurité et convivialité

Notre équipe d'encadrement fera le maximum pour que chaque enfant tire profit de sa participation au centre de vacances. Toute activité sera proposée dans le respect des règles de sécurité optimales, tant physiques que morales.

• Un projet éducatif

Nous espérons faire de nos séjours un espace de vie favorable à l'épanouissement et à l'enrichissement de chaque enfant ou adolescent. Le centre de vacances doit être vécu comme une formidable possibilité de découvrir ou de redécouvrir :

- La richesse de la vie en collectivité,
- Le plaisir de pratiquer des activités inhabituelles

Notre projet vise à garantir l'équilibre de l'enfant en développant chez lui des valeurs humaines et sociales.

• Le Mémento du séjour

Pour chaque séjour, un mémento vous sera fourni et vous renseignera sur le mode de vie au centre de vacances.



QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA VIE QUOTIDIENNE EN CENTRE DE VACANCES

• Vie au centre

La vie en groupe implique un comportement responsable et une attitude respectueuse envers les autres enfants et les adultes. Les jeunes s'engagent à avoir un comportement non violent, à exclure tout langage vulgaire et insolent, à ne pas consommer d'alcool et de drogue et à respecter les règles de conduite fixées par l'équipe d'encadrement.

Nous nous réservons le droit de mettre fin au séjour d'un enfant dont le comportement nuit à l'harmonie du groupe. En cas de renvoi pour motif grave d'un enfant dans sa famille ou auprès du responsable de l'enfant, aucun remboursement ne sera effectué. Les frais de retour et d'accompagnement seront facturés en supplément. Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour, pour quelque raison que ce soit, sauf grave carence ou défaillance de l'organisme Mondial Junior.

• La surveillance médicale et l'hygiène

Dans chaque centre, une assistante sanitaire veille à la bonne santé des enfants. Au moindre doute, le médecin qui contrôle le séjour est appelé. Nous préférons qu'il se déplace inutilement plutôt que de laisser se développer une maladie. Dès que le diagnostic est établi, la famille est prévenue et notre assistante sanitaire veillera au suivi du traitement médical. En cas de nécessité, un rapatriement sanitaire est mis en place en liaison avec la famille et le médecin traitant. N'oubliez pas de remplir avec soin la fiche sanitaire de liaison, cela permet un suivi médical plus efficace. N'oubliez pas non plus de préciser sur la fiche sanitaire les recommandations particulières concernant votre enfant.

Les enfants prendront la douche, au moins une fois par jour dans tous nos centres et leur hygiène sera surveillée.

• Le linge et le trousseau

Dans les centres fixes, le linge sera lavé régulièrement. Des sacs seront remis à chaque enfant à la fin du séjour pour séparer le linge propre du linge sale. Pour les centres itinérants, le lavage du linge est à la charge de chaque enfant. Vous trouverez dans le **Mémento du séjour** un trousseau type.

• Le téléphone

Nous pensons que les appels doivent être limités au maximum, ils perturbent le rythme du centre, dérangent les enfants dans leur milieu. Vous pouvez, en cas d'urgence, laisser un message au siège de Mondial Junior qui le transmettra aussi vite que possible au directeur du séjour.

Demandez à vos enfants avant qu'ils partent de vous appeler régulièrement. La plupart de nos centres sont équipés de cabines téléphoniques.

Nous avons mis en place un service vocal «l'Odyssée des Enfants» qui vous permet de vous assurer de l'arrivée du groupe et du bon déroulement du séjour de votre enfant :

- le service fonctionne 24 h sur 24 h,

- l'utilisation est simple et rapide.

- Vous trouverez dans le Mémento du séjour le mode d'emploi de ce service.
- Un message différent sera enregistré régulièrement, soit par le Directeur du séjour, soit par les enfants eux-mêmes, soit par le personnel de l'Association.



• Le courrier

Des moments calmes seront instaurés pour permettre à vos enfants d'écrire. Nous demandons aux enfants de vous écrire dès l'arrivée au centre. De votre côté, n'oubliez surtout pas de leur écrire, la réception d'une de vos lettres constitue pour eux un moment important et fort.

• L'argent de poche

Il est uniquement destiné aux achats personnels des jeunes. Sur place, les activités du programme sont prises en charge. Pour les enfants (06 - 13 ans), cet argent est géré par un animateur, à l'aide de fiches. L'adolescent (14 - 17 ans) qui souhaite garder avec lui son argent en est totalement responsable.

Il est inutile de venir avec trop d'argent dans un centre, à titre indicatif :

- ◆ **Jeunes enfants 04 - 06 ans :** 15 € par séjour
- ◆ **Enfants 07 - 13 ans :** 23 € - 46 € par séjour
- ◆ **Adolescents 14 - 17 ans :** 38 € - 53 € pour les séjours fixes
- ◆ **Adolescents 14 - 17 ans :** 77 € - 107 € pour les séjours à l'étranger

Pour ceux qui souhaitent effectuer des dépenses personnelles exceptionnelles (jean, baskets, aux USA par exemple), nous vous laissons le soin d'évaluer vos besoins. Dans ce cas, pensez à vous munir de Travellers Chèques en devises locales ou en euros.

Aucun argent de poche ne pourra être avancé par le directeur du séjour.

• Drogue, Alcool, Tabac

La drogue et l'alcool sont formellement interdits dans nos centres. En cas de violation de cette règle, le renvoi de l'enfant sera envisagé, en liaison avec la famille, le comité d'entreprise ou la mairie dont il dépend.

Le tabac est interdit pour les enfants qui n'ont pas l'autorisation parentale et, dans tous les cas, pour les enfants de moins de 16 ans.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Contact avec l'association : Le Pythagore, Traverse Thibaut, 15 Bd de la République
13100 AIX EN PROVENCE
Tél : 04 42 38 75 55 Fax : 04 42 38 75 58
E-mail : mondiajunior@orange.fr
Site Internet : mondiajunior.com |
|---|

